

Bon No: 004420035		1ere Gachée: 09:43 (1) Quantité: 5.00 m3		Date: 06/07/2026 250626164020 référence commande(2):		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 411954 chantier: 195402		SOLS GRAND EST REIMS		RUE PIERRE ADT 54700 RUE PIERRE MAITRE 06.04.46.50.56 51100 Reims		Véhicule: M16 8x4 MOSCONI MOSCONI MOSCONI	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 00:00		température:		vitesse du vent:		validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)	
RJB353A350ESCH		BPS		XF2		Classe Chlorure CL 0,40	
consistance(7)		Dmax		ciment(type et classe)		Additions(type)	
S3		20		CEM2 A-S 42.5 N CE PM NF		dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C35/45		appellation commerciale C35/45 XF2 S3 Dm20 CEM2 350		Propriétés particulières spécifiées			
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE RETARDATEUR		FIBRES SYNTHETIQUES EA ISOSPHERE 5140 SPHRE 7200 RP ISORETARD 200		NOM:		signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1